

Formation : En Route Vers l'Insertion (ERVI)

Lieu de réalisation

Reims
48 Rue Prieur de la Marne
51100 Reims

Objectifs

Pour l'étape 1 :

- Etablir un bilan sur son projet d'insertion sociale et professionnelle
- Identifier la ou les problématiques rencontrée (s) et d'y répondre
- Proposer un parcours d'insertion en lien avec les structures locales
- Améliorer la communication essentiellement orale

Spécificité liée à l'étape 2 du parcours d'insertion professionnelle :

- Perfectionner les compétences langagières
- Travailler un projet professionnel cohérent, réaliste et réalisable
- Favoriser les relations socioprofessionnelles et s'adapter à la vie en entreprise
- Autonomiser les personnes dans la sphère socioprofessionnelle
- S'inscrire dans une démarche active d'insertion professionnelle

Prérequis

Critère(s) :

Le projet s'adresse aux personnes provenant d'un pays de l'Union Européenne ou hors Union Européenne ainsi qu'à des personnes issues des territoires ultra-marins.

Spécificités en lien avec l'organisation du dispositif :

- Les personnes avec un projet d'insertion sociale (étape 1) c'est-à-dire les personnes ayant besoin d'acquérir ou d'améliorer leurs compétences linguistiques en vue, dans un premier temps, de faciliter leur vie quotidienne (démarches administratives, déplacements, lien avec l'école, santé, logement, etc.)
- Les personnes avec un projet d'insertion professionnelle (étape 2) c'est-à-dire celles qui ont besoin d'améliorer leur communication langagière en vue d'optimiser la recherche d'emploi

Vous êtes orienté-e-s par :

Vous-même

La CAF

L'OFII

Le Pôle Emploi

La Maison de quartier

L'ATMF

La Mission Locale

Le Foyer d'hébergement

Le Département

Le Secours Populaire

Niveau :

Pas de niveau exigé

Réalisation de la formation

Effectif

Groupe de 8 à 12 bénéficiaires maximum

Durée du parcours

En 2 ETAPES :

- 1^{ère} étape (**obligatoire**) d'une durée de 2 mois
- 2^{ème} étape (**optionnelle**) d'une durée de 2 mois

Rythme hebdomadaire

Etape 1 : 2 séances lors de la 1ère semaine, puis 5 demi-journées/semaine

Etape 2 : 4 jours/semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi

Dates de réalisation

Septembre 2022 à juin 2023

Horaires

Veillez contacter le centre

Contenu de la formation

Organisation de ce projet en 2 étapes

L'étape 1 obligatoire : étape d'accompagnement à l'insertion sociale

- L'apprentissage du français et en particulier, la communication orale
- Les codes sociaux et culturels
- La citoyenneté.

L'étape 2 optionnelle : consacrée à l'accompagnement vers l'insertion professionnelle

- La communication orale et écrite
- L'interculturalité, citoyenneté et différences
- Le projet professionnel
- L'intégration dans la ville et dans la culture d'entreprise
- L'égalité et la diversité
- Atelier numérique

Modalités pédagogiques

En présentiel

ETAPE 1 : 3 entretiens individuels :

- Au début de la formation
- En cours de formation
- En fin de formation

ETAPE 2 : un stage en entreprise de 2 semaines

Suivi et évaluation de stage

Evaluation/ validation

Evaluation :

Evaluation d'entrée orale et écrite

Feuille d'émargement en demi-journée

Validation :

Attestation de formation

Sortie :

Pas de niveau spécifique

Tarif

Éligibilité Compte personnel de formation (CPF) :

Non éligible au CPF

Financeur :

Avec le soutien de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations et le programme BOP 104 action 12 intégration et accès à la nationalité française

Conditions de prise en charge :

Prestation non rémunérée

Convention / bon de commande / notification :

Convention

Passerelles / Débouchés / Suite de parcours

A l'issue de **l'étape 1**, les personnes sont orientées vers des dispositifs adaptés à leurs besoins : ASL (Atelier Socio Linguistique) dispensé par les Maisons de Quartier, AI (Atelier d'Intégration), les formations linguistiques, Parcours Langue, les cours des associations caritatives,...et/ou vers des personnes ressources : les assistant(e)s social(e)s, les conseillers Mission Locale / Pôle Emploi/Cap Emploi,

A la fin de **l'étape 2**, l'intervenant a orienté les participants vers des structures en cohérence avec leur projet professionnel : FLE Pro, ELP (Espace Linguistique Pro), formations qualifiantes, ...

Vos contacts

- Directrice : Sophie ROCOURT
- Formateur référent : Mohammed CHILLA

Accessibilité

Notre référent Handicap est à votre disposition pour toute problématique et aménagement de la prestation/formation.

- Référente handicap : Céline CLIQUOT

Registre public d'accessibilité disponible sur place

Informations complémentaires

En fonction de votre lieu de résidence, vous pouvez vous adresser à :

Reims : 03 26 04 15 45

Châlons-en-Champagne/Epernay/Vitry-le-François : 03 26 66 56 17

Par mail : aefti-marne@aefti51.com

Découvrez nos taux de réussite et de satisfaction sur notre site internet <https://www.aefti51.com/>